

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Office de tourisme et de congrès métropolitain - Programme d'actions 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis plusieurs années, Bordeaux Métropole s'est clairement engagée dans la valorisation touristique du territoire. Elle soutient notamment, à ce titre, les filières structurantes et à fort potentiel comme le tourisme d'affaires. Ce dernier constitue d'ailleurs un véritable levier d'attractivité de la Métropole bordelaise et joue un rôle essentiel dans la dynamique économique du territoire, participant pleinement à sa métropolisation.

Dans ce cadre, l'association Bordeaux convention bureau (BCB) avait pour objet de contribuer au rayonnement et au développement économique de la Métropole, par l'organisation de séminaires et de congrès internationaux à caractère scientifique et médical notamment. Elle favorisait également la mise en relation des professionnels afin de promouvoir la recherche de congrès et de séminaires par le biais de l'accueil de manifestations professionnelles (Club des ambassadeurs).

Avec la prise de compétence tourisme de la Métropole dès le 1^{er} janvier 2015 et la création d'un Office de tourisme et de congrès métropolitain (OTCM) le 24 mars dernier (par élargissement des statuts du précédent Office de tourisme de Bordeaux), acté en Conseil métropolitain par délibération n° 2015/0343 du 26 juin 2015, la volonté de donner une dimension métropolitaine au tourisme d'affaires a amené les deux associations à signer un traité de fusion-absorption (ci-annexé). Ainsi, le 2 juillet, les assemblées générales extraordinaires du BCB et de l'OTCM ont validé l'intégration du BCB dans l'OTCM qui comportera un bureau des congrès et fera partie intégrante du nouvel Office de tourisme (statuts OTCM en annexe).

Le bureau des congrès a pour objectif de développer le tourisme d'affaires et la tenue de congrès nationaux et internationaux sur le territoire métropolitain par des actions de prospection pour l'organisation de salons et conventions d'affaires en fédérant l'ensemble de l'offre et en créant des synergies entre les acteurs publics et privés.

Pour rappel, le BCB avait bénéficié depuis 2004, pour le financement de son programme annuel, d'une subvention communautaire de 50 000 € de façon constante. Pour l'année 2015, l'OTCM sollicite le renouvellement de ce soutien à même hauteur pour son bureau des congrès nouvellement intégré. Cette aide sera donc, directement versée à l'OTCM.

A – Bilan d'activités de BCB en 2014 :

Actions menées	Rencontres et contacts	Résultats obtenus ou attendus
1- Prospection sur le marché des congrès internationaux et nationaux	65 projets dont 24 de plus de 500 participants	22 congrès confirmés et 23 en cours de candidature et 6 en option
Actions sur les salons : Bedouk à Paris, IMEX (international mail exchange) à Francfort, ICCA RSMP (International congress & convention association for research, sales & marketing program) à Amsterdam, rencontres oenologiques	227 contacts	212 contacts qualifiés et 247 invitations confirmées dont 75% d'agences
Club des Ambassadeurs	18 dossiers de candidature	14 projets initiés et confirmés
Actions de promotion de la destination (vers laboratoires pharmaceutiques et associations internationales)	289 nouveaux comptes : + 641 contacts créés :	-91 comptes pour congrès, -107 pour les agences et PCO (primary care organisation), -216 pour les entreprises -157 pour les congrès, -316 pour les agences et GPO (groupe policy object), -168 pour les entreprises
Qualification de la base de données	900 associations référencées et qualifiées	
Stratégie digitale	Présence renforcée de BCB sur son site web et veille active sur les réseaux	20 184 visites du site web
2 – BCB sur le marché des réunions d'entreprises	127 dossiers (59 000 participants)	41 confirmés et 22 en cours
Apport d'affaires	1 797 bulletins (envoi de propositions commerciales pour 115 produits)	Pas encore de retour sur ce dossier

B- Programme d'actions 2015 du bureau des congrès de l'OTCM

Les orientations stratégiques de BCB qui se sont dégagées à l'issue du Conseil d'administration du 14 avril 2015 – et qui sont reprises par le bureau des congrès de l'OTCM - concernent prioritairement le marché français et quelques marchés étrangers cibles et sont les suivantes :

- Augmentation de sa part de marché sur le segment des congrès internationaux,
- Progression sur quelques marchés étrangers ciblés du séminaire,
- Mobilisation des professionnels.

- Travail sur la base de données: La base de données du bureau des congrès de l'OTCM, principal outil de prospection et de veille de projets, comprend actuellement plus de 900 associations référencées et qualifiées.

- Prospection des congrès nationaux et internationaux : Il s'agit d'une part d'identifier des congrès dont les critères correspondent aux caractéristiques de l'offre métropolitaine afin d'exercer une veille attentive destinée à aboutir à une candidature et, d'autre part, de créer les conditions favorables à la candidature de la Métropole bordelaise.

- Le club des ambassadeurs de Bordeaux aura l'objectif d'augmenter le nombre de candidatures probables et d'activer les dossiers en veille. A cette fin, un nouveau plan de communication sera adopté avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique.

- Evènements ICCA (Independent Computer Consultant Association) : plusieurs évènements et activités organisés par ICCA permettront au bureau des congrès de l'OTCM de bénéficier de ressources réseau sous la forme de rencontres d'affaires, de benchmarking et de bonnes pratiques.

- Groupe de travail Associations d'Atout France : le bureau des congrès de l'OTCM participera activement aux activités et évènements proposés par le groupe de travail regroupant une dizaine de destinations.

- Présence du bureau des congrès sur les salons et workshops (tous marchés) tels que, à titre d'exemples le salon MICE (meetings, incentives, conference, exhibits) Connect (rencontre d'affaires) à Paris le 5 février, le salon IMEX (international mail exchange) à Francfort du 19 au 21 mai, salon principal sur le marché international du tourisme d'affaires (zone France coordonnée par le CFTAR (cluster français du tourisme d'affaires régional)), Salon EIBTM (exhibition for the incentive business travels and meetings) à Barcelone en novembre, et Salon IMEX America à Las Vegas en septembre (salon majeur pour l'industrie MICE aux Etats Unis) et les rencontres œnologiques à Paris puis à Bruxelles en décembre.

- Communication : un plan de communication destiné à accompagner les actions du bureau des congrès de l'OTCM en 2015 a été mis en place, d'une part pour des cibles de clientèles (Meeting guide et newsletters) et, d'autre part, pour la presse professionnelle (dossier et communiqués de presse et mise en ligne sur Facebook du bureau des congrès). Une communication du club des ambassadeurs par le biais d'un dossier de presse permettra de diffuser des témoignages d'ambassadeurs et d'organisateurs de congrès.

- Les relations avec les adhérents passent par des déjeuners d'affaires entre les membres du bureau des congrès dans des lieux prestigieux de la région (château Kirwan,

Casino Barrière, Hotel Mercure, etc...), la lettre envoyée aux adhérents et le site internet qui retrace l'actualité mise en ligne et un espace dédié aux adhérents.

Pour la réalisation du programme d'actions 2015 de son bureau des congrès, l'OTCM a sollicité, auprès de Bordeaux Métropole, une subvention de 50 000 € pour un montant de dépenses subventionnables toutes taxes comprises de 302 772 € détaillé comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achat fournitures administratives	1 000	Bordeaux Métropole	50 000
Sous-traitance	9 000	Ville de Bordeaux	25 000
Locations	1 920	Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux	50 000
Documentation	510		
Honoraires	3 800		
Publications	71 000	Cotisations	163 772
Déplacements	12 470	Autres	14 000
Frais postaux et télécom	2 200		
Frais bancaires	700		
Frais de personnel	197 172		
Dotation aux amortissements	3 000		
TOTAL	302 772	TOTAL	302 772

Dans le cadre de la politique de baisse des subventions de fonctionnement accordées par Bordeaux Métropole, il est proposé d'accorder une subvention de 47 500 € (soit -5% du montant attribué en 2014).

En conséquence, il doit être considéré que ce montant de subvention de 47 500 € est à rapporter à un montant de dépenses subventionnables toutes taxes comprises ramené à 300 272 €. Il appartiendra à l'association de recalculer son budget prévisionnel sur ces bases ou de rechercher de nouvelles recettes. Cette participation représente 15,8 % du budget prévisionnel ainsi recalculé et 39 % des participations publiques contre 33,3% en 2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association OTCM contribue, par son action, au développement de la filière structurante à fort potentiel du tourisme d'affaires qui constitue un levier fort d'attractivité de la Métropole bordelaise et joue ainsi un rôle essentiel dans le dynamisme économique du territoire.

DECIDE

Article 1 : Il est attribué à l'association Office de tourisme et de congrès métropolitain, au titre de ses actions en 2015, une subvention de fonctionnement de 47 500 € pour un budget subventionnable T.T.C de 300 272 €.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine.

Article 3 : Le règlement de cette subvention sera opéré sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
Le Président,

M. ALAIN JUPPÉ

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015